

1
Séance du lundi 2 août 1915.

Présidence de M. De Selves,

Vice-Président.

La séance est ouverte à 3 heures.

Sont présents : M. M. Aumont, Astier, Chastenet, Cazeneuve, Donner, Dupont, Maurice Faure, Albert Gérard, H. Michel, Millies-Lacroix, Peyronnet, Lhopiteau, Lourties, Petitjean, Steeg.

M. le Président, après avoir demandé son indulgence à la commission qu'il a l'honneur de présider par suite d'une indisposition très légère de M. Peytral, souhaite la bienvenue à M. Cazeneuve qui un nouveau lien rattache à la commission dont il a déjà fait partie (approbation).

M. Millies-Lacroix donne lecture d'un nouveau rapport sur les marchés de projectiles.

À la suite d'un échange d'observations entre M. M. Donner, Lhopiteau, Couron, Astier, Cazeneuve et Henri Michel, les conclusions du rapport, étant donné que M. le rapporteur y apportera certaines modifications, sont adoptées.

Une discussion à laquelle prennent part
M. M. Maurice Faure, Henri Michel, Doumer,
Chapiteau, Aimond, Albert Gerard, Chastanet
Lourties et Cazeneuve s'engage sur la
question de savoir si le rapport doit être
imprimé et distribué.

M. le Président se demande d'abord si
pour trancher cette question, il ne conviendrait
pas d'attendre la présence de M. Faytaud. [Il
est en somme décidé que le rapport de M.
Millies-Lacroix sera imprimé et qu'il en
sera tiré un nombre d'exemplaires suffisant
pour qu'il soit distribué à chacun des
membres des commissions des finances, de
l'armée et de la marine.

Cette proposition, appuyée par M. —
Cazeneuve est mise aux voix et adoptée.

M. Aimond rappelle que M. le Président
de la commission des finances a été chargé
de faire désigner par cette dernière quatre
de ses membres pour faire partie de la
délégation chargée avec les membres élus
des commissions de l'armée et de la marine
d'examiner le rapport de M. Chéron sur
la situation économique et financière de
la France pendant la période de guerre
et les mesures à prendre en présence de
l'état de choses actuel. Ne pourrait-on
pas, dès aujourd'hui, procéder à cette

3
nomination :

M. le Président se demande si cette question peut être tranchée en l'absence de M. Paytral et invite la commission à se prononcer à cet égard.

La commission décide que la désignation des membres susdits aura lieu à la présente séance.

M. le Président consulte ensuite l'Assemblée sur la question de savoir si les rapports de M. Millies-Lacroix concernant le budget de la guerre et lus aux précédentes séances devront être imprimés en nombre d'exemplaires suffisant pour être distribués aux membres des commissions de la guerre et de la marine.

La commission se prononce en faveur de cette proposition.

M. Cairnon rappelle que le Président a été chargé de faire nommer par la commission quatre de ses membres pour examiner, en même temps que les grandes commissions de la guerre et de la marine le rapport de M. Chéron sur la situation économique et financière de la France pendant la période de guerre.

4

M. le Président, après avoir fait un court exposé de la question, consulte la commission sur ce point.

M. Allier ne voit aucun inconvénient à ce qu'on procède dès aujourd'hui à cette désignation, mais il est préféré la nomination d'une commission permanente composée de toutes les compétences pour examiner dans leur ensemble les intérêts économiques du pays pendant la période de guerre. Il se propose, du reste, de présenter une proposition dans ce sens.

Après un échange d'observations entre M. M. Chopiteau, Doumer, Chastenet, Cazeneuve, Couron, Milles-Lacroix et le Président, il est procédé à la nomination de la dite Délégation.

M. M. le Président et le rapporteur général ayant exprimé le désir de faire partie de la Délégation sont désignés comme membres de la Délégation par acclamation.

Un scrutin, secret sur la nomination des deux autres membres, donne les résultats suivants :

Nombre des votants	16
Majorité absolue	9
Ont obtenu :	
<u>M. M. Couron</u>	13 voix

Steeq ————— 7 voix
 Cassier ————— 7 —
 Henry Michel ————— 5 —

M. Courson, ayant réuni la majorité
 des suffrages exprimés, est nommé membre de
 la Délégation.

Un deuxième tour de scrutin a lieu
 pour la nomination du 4^e membre et
 donne les résultats ci-après :

Ont obtenu :

M. M. Steeq ————— 9 voix
 Cassier ————— 7 —

M. Steeq est élu membre de la
 Délégation.

M. Aimon, rapporteur général, donne
 lecture des trois rapports sur les objets —
 suivants :

1^o Contributions directes et taxes garanties
 de l'exercice 1916;

2^o Ouverture de crédits supplémentaires pour
 les dépenses d'administration des territoires occupés;

3^o Augmentation de la limite d'émission
 des bons ordinaires du Trésor et des bons de la
 dépense nationale.

Ces trois rapports sont adoptés sans
 observation.

La séance est levée à 5 heures $\frac{1}{2}$.